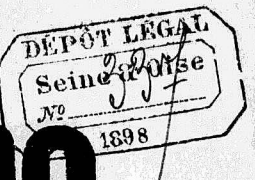


# LE Journal de Nanterre



ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX  
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE  
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an ..... 8  
donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1<sup>re</sup> page 1 fr., 2<sup>e</sup> page 0 fr. 75, 3<sup>e</sup> page 0 fr. 50 — Annonces, 4<sup>e</sup> page 0 fr. 25

**V. RAGOT**  
MÉDECIN - VÉTÉRIINAIRE  
Successeur de M. BARD  
1, Rue des Bois, 1  
RUEIL  
STATION TRAMWAYS RUEIL-VILLE  
Avant 9 h. et de 1 h. à 2 h.

BIJOUTERIE EN TOUS GENRES  
**LAURENT**  
22, rue du Faubourg du Temple  
PARIS  
Spécialité de Boucles et Agrafes de Manteaux

ARTICLES DE PARIS  
**AUBRY et C<sup>ie</sup>**  
Spécialité d'habillage de Poupées  
Soie, Fantaisie et Crochet laïne  
230, Rue des Pyrénées, 230 — PARIS

AUX SPÉCIALITÉS HYGIÉNIQUES  
ET ANTISEPTIQUES  
38, Rue des Petites-Champs, PARIS  
(Près l'Avenue de l'Opéra)

**EAU DE CEYLAN**  
RÉGÉNÉRATEUR  
RECOLORANT PROGRESSIF  
Cette lotion, obtenue par la macération de plantes toniques, est souveraine contre la chute des cheveux et leur décoloration; redonne à la chevelure sa couleur naturelle; active la pousse, débarrasse des pellicules et donne à la chevelure une souplesse et un éclat incomparables.  
Mode d'emploi : Agiter le flacon avant de s'en servir, et se frictionner le cuir chevelu avec petite éponge ou brosse douce.  
Prix : Le grand flacon ..... 7 fr.  
Le petit flacon ..... 4 fr.  
Envoi en Province contre mandat-poste

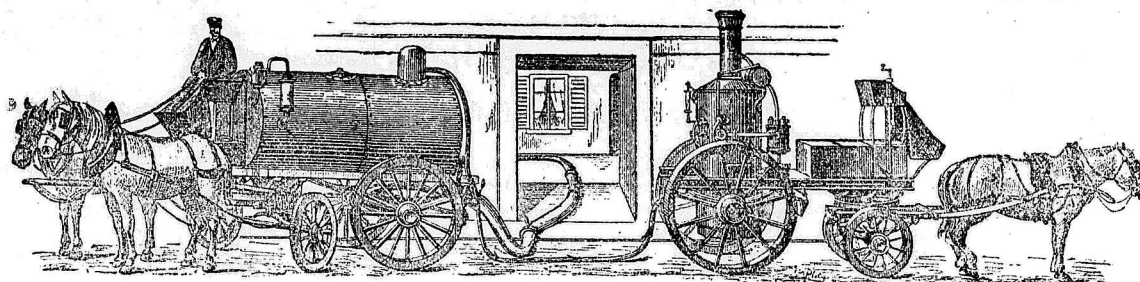
**LAIT HYGIÉNIQUE**  
POUR  
La BEAUTÉ DU VISAGE et des MAINS  
Lotion tonique fortifiante, raffermissant, blanchissant la peau, effaçant complètement toutes marques, taches de rousseur, fatigues du visage; donne au teint une fraîcheur et un éclat incomparable.  
Mode d'emploi : Se lotionner avec tampon de ouate ou petite serviette en peau fine.  
Envoi franco contre mandat-poste

**Guerre à l'Anémie!**  
**FER GAFFARD**  
(Poudre de Fer sucré soluble)  
**LE ROI DES FERRUGINEUX**  
La plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2'50 le Flacon  
Dépôt : PHARMACIE CENTRALE, N° 132, 134 Rue Lafayette, Paris, 17<sup>ème</sup> arrondissement



**E. CAUCHOIS**  
Professeur diplômé des Ecoles et Académie de Coiffure de Paris  
82, Rue du Chemin-de-Fer, NANTERRE (Seine)  
POSTICHES, PARFUMERIE  
Articles de Toilette  
VOILES & PARURES DE MARIÉES  
VENTE & LOCATION  
CHAPELLERIE DES ÉLÉGANTS  
POSE DE CRÈPE  
Coup de Fer instantané  
Cravates et Boutons de Chemises  
PRIX MODÉRÉS  
SALON & ENTRÉE SPÉCIALE POUR DAMES & APPLICATION DE LA TEINTURE

VIDANGES A VAPEUR DE RUEIL (S.-&-O.)



Ancienne Maison V<sup>o</sup> BALLAY  
**ALEXANDRE LE BOTMEL, Succ<sup>r</sup>**

Rue des Châteaupieds. — Avenue du Chemin-de-Fer

PRIX : 5 FRANCS LE METRE CUBE  
Spécialité pour Epuisement de Pièces d'Eau, Purins et Citernes  
**SERVICE DE JOUR ET DE NUIT**  
SERVICE SPÉCIAL DE BATEAUX-CITERNES POUR VIDANGES  
Autorisé par la Municipalité

**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE**  
FONDÉE EN 1869  
**EDMOND HUBY**  
NANTERRE — 36, Rue Saint-Germain, 36 — NANTERRE  
Succursale à RUEIL, 22, rue de Maurepas

<b>BILLETTS DE DÉCÈS</b> en 1 heure depuis 5 francs le cent	<b>CARTES DE COMMERCE</b> EN TOUS GENRES	Factures, Registres, Têtes de Lettres ENVELOPPES
<b>Billets &amp; Cartes de Mariage</b> depuis 4 fr. 15 le cent	<b>SPECIALITÉ D'AFFICHES</b> ET DE Travaux pour la Publicité	LIVRES A SOUCHES, MANDATS
<b>CARTES DE VISITE A LA MINUTE</b> depuis 2 fr. 25 le cent	<b>JOURNAUX, BROCHURES</b> STATUTS Comptes Rendus, Prix-Courants PROSPECTUS, PROGRAMMES, CIRCULAIRES	Quittances de Loyer
Cartes de Bals, de Menus, de Naissances		CONGES, ENGAGEMENTS
		ECRITURE POUR LOCATION
		Reliure & Brochure

Toute personne commandant une Circulaire ou un Travail de Publicité quelconque de la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide de la Ville, contenant les adresses des Habitants  
Toute personne commandant des Billets de Décès pour la valeur d'au moins 10 francs a droit, gratuitement, à un Annuaire-Guide et à une boîte du désinfectant éternel La Mentholéine

**PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS**

**AVIS**  
Personne, très recommandable, demande à faire des écritures commerciales ou pour entrepreneurs, le soir, à domicile ou chez lui. — S'adresser au bureau du journal.

**OCCASION A VENDRE**  
Deux voitures de Blanchisseur en bon état. — S'adresser aux Bureaux du Journal.

**ON DEMANDE** à prendre des jeunes enfants en pension, soins de famille. — S'adresser, 50, avenue Henri-Martin, Nanterre.

**Bachelet père**  
ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE  
76, Rue du Chemin-de-Fer

**GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES**  
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56

Ancienne Maison FROMONT  
**MAUMONT, Succ<sup>r</sup>**  
Chaussures de Fatigue et de Luxe  
Spécialité pour dames, fillettes et enfants  
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

**USINE A GAZ DE RUEIL**

PRIX DU COKE	
Pris à l'usine	Rendu en cave
N° 0 ..... 1 fr. 40	1 fr. 50
N° 1 ..... 1 fr. 30	1 fr. 40
N° 2 ..... 1 fr. 20	1 fr. 30
Gr'sillon ..... 1 fr. 00	1 fr. 10

Livraison à domicile dans les 24 heures de la commande

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 5 centimes.  
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 10 centimes.

Installations de gaz complètes fournies par la Compagnie

Pour 1 bec et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 25  
Pour 3 becs et 1 fourneau, location mensuelle ..... 1 fr. 50  
NOTA. — La longueur développée du tuyautage ne devra pas comporter plus de trente mètres pour chaque installation.

En plus de ces locations, l'abonné n'a à payer chaque mois que le gaz consommé.

Imp. E. HUBY, 36, rue St-Germain, à Nanterre, 22, rue de Maurepas à Rueil

## Chronique de la Semaine

Plusieurs de nos lecteurs nous ont fait le reproche de ne pas relater les principaux faits politiques ou autres de la semaine. Nous obtempérons à leur désir et nous publierons dorénavant un compte rendu succinct des principaux faits qui se seront passés dans le courant de la semaine.

**Dimanche 27 mars. — Election sénatoriale à Versailles et à Mâcon.**  
M. Bonnefille, industriel-agriculteur, conseiller général du canton de Longjumeau, maire de Massy, a été élu sénateur de Seine-et-Oise.

Voici les résultats des deux tours de scrutin :

PREMIER TOUR	
Electeurs inscrits.....	1370
Nombre de votants.....	1346
MM. Rameau, radical-socialiste.....	497 voix
Bonnefille, républicain libéral-progressiste.....	403
Legrand, républicain libéral-progressiste.....	280
Muret, républicain libéral-progressiste.....	96
Daumont, républicain libéral-progressiste.....	54
Chouvoux, socialiste.....	13

**DEUXIÈME TOUR**

MM. Bonnefille.....	797 ELU
Rameau.....	542

— Dans la Saône-et-Loire, c'est un radical, M. Guillemet qui est élu sénateur.

— On annonce la mort de la princesse de Joinville, à l'âge de 74 ans.

— M. Léon Bourgeois, accompagné de M. Cavaignac, a fait à Niort, une conférence des plus intéressantes sur l'impôt sur le revenu.

**Lundi 28 Mars.** — On dit que la Chambre cessera ses travaux ??? le samedi 9 avril prochain.

— Un nouveau Tropmann, à Nassandres, près Bernay (Eure). Un individu nommé Caillard, a tué pour les voler, un brave ouvrier nommé Leblond, sa femme, leur vieille mère et leurs trois enfants.

**Mardi 29 mars.** — Message du président de la grande République américaine au congrès des Etats-Unis. Ce message cherche une transaction avec l'Espagne et manifeste un grand désir de voir la paix se rétablir entre les deux grandes nations.

— La comtesse Hugo passe en ce moment devant la Cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de faux en écritures. Elle aurait rédigé et signé du nom de son mari un testament fait en sa faveur.

**Mercredi 30 mars.** — Le gouverneur militaire de Paris passera en revue, sur l'esplanade des Invalides, les troupes de la garnison de Paris, Saint-Cloud, Courbevoie, Vincennes et Saint-Denis.

— Les manœuvres navales dans le voisinage du port de Brest ont donné lieu à un abordage à la suite duquel un croiseur l'Ariel, a coulé bas.

— Le Sénat discute lentement le budget voté par la Chambre en supprimant bien entendu, la plupart des augmentations de crédit votées par celle-ci. On croit que la réorganisation du marché financier sera votée, mais la disjonction de la réforme des patentes sera prononcée. L'assimilation des retraites des ouvriers poudriers, la réduction de la taxe sur les vélocipèdes, etc., seront passables avec ensemble, et le budget passablement modifié reviendra devant la Chambre qui pour en finir, le votera tel qu'il lui revient. Dans tous les cas, les députés ne se sépareront pas avant le samedi 9 avril, la veille de Paques.

— Ce jour là, vient à la Chambre la lecture du rapport de la Commission d'enquête sur le Panama concluant ainsi :

La Chambre regrette que dès le début de l'affaire de Panama, les défaillances de certains magistrats aient assuré l'impunité aux coupables; Regrette également que le silence gardé à cette époque sur la découverte de faits délictueux et criminels qui furent l'objet de poursuites ultérieures en 1895 (Chemins de Fer du Sud);

Blâme les manœuvres de police concertées au ministère de l'intérieur, à la fin de 1892 et au commencement de 1893, qui ont eu pour conséquences de faire engager, à Venise, des pourparlers entre un émissaire de la Sûreté envoyé à cet effet, et un inculpé de droit commun, sous le coup d'un mandat d'arrêt;

Blâme aussi les immixtions et participations des hommes politiques dans les négociations ou opérations financières ayant un lien avec les pouvoirs publics; et répudie tout concours d'argent prêté sous une forme quelconque par des particuliers ou des sociétés au gouvernement.

M. Viviani prononce un remarquable discours dont l'affichage ainsi que celui des conclusions de la commission d'enquête est ordonné à l'unanimité.

**Judi 31 mars.** — Réunion de la commission de l'armée. Audition du ministre de la Guerre. Rejet de la proposition du service de deux ans.

— Les deux accusés de l'attentat contre le roi de Grèce sont condamnés à mort.

**Vendredi 1<sup>er</sup> avril.** — Enfin! cette fois, ce n'est pas une utopie, ce n'est plus un vain rêve.

Hier matin, est promulguée la loi déclarant d'utilité publique l'établissement à Paris d'un métropolitain. La convention conclue entre le préfet de la Seine

et la compagnie concessionnaire est reproduite à la suite de la loi.

Ce n'était pas plus difficile que cela, mais il fallait se décider.

Maintenant, il ne reste plus qu'à commencer les travaux et à les finir.

— Encore une erreur judiciaire, Rodot, ancien agent de la sûreté, l'assassin présumé de Marie Bigot et de Maria Jouin, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

**NOTATION de la JEUNESSE de FRANCE**

Nous publierons la semaine prochaine un extrait des statuts de la *Notation de la Jeunesse Française*. Nous pouvons cependant affirmer, dès maintenant, que de nombreuses familles nanterriennes se sont empressées de profiter des avantages de cette excellente institution.

**SAPEURS-POMPIERS**

Dimanche une expérience d'alerte a été faite avec le plus grand succès.

Les pompiers avaient été prévenus que dans le courant de l'après-midi, sans préciser l'heure, une alerte aurait lieu.

Tout-à-coup, à une heure, les clairons recevaient l'ordre de sonner au piquet d'incendie, et quelques minutes après, tout le monde, officiers en tête, a simulé l'attaque du feu sur la maison Bresnu et la grange à fourrage de M. Mainguet.

On a remarqué, à cette occasion, la nécessité d'avoir une grande échelle de sauvetage; il paraît qu'un groupe de citoyens dévoués est en train d'organiser une souscription pour doter notre subdivision de cet appareil si utile.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,

et la compagnie concessionnaire est reproduite à la suite de la loi.

Ce n'était pas plus difficile que cela, mais il fallait se décider.

Maintenant, il ne reste plus qu'à commencer les travaux et à les finir.

— Encore une erreur judiciaire, Rodot, ancien agent de la sûreté, l'assassin présumé de Marie Bigot et de Maria Jouin, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

**NOTATION de la JEUNESSE de FRANCE**

Nous publierons la semaine prochaine un extrait des statuts de la *Notation de la Jeunesse Française*. Nous pouvons cependant affirmer, dès maintenant, que de nombreuses familles nanterriennes se sont empressées de profiter des avantages de cette excellente institution.

**SAPEURS-POMPIERS**

Dimanche une expérience d'alerte a été faite avec le plus grand succès.

Les pompiers avaient été prévenus que dans le courant de l'après-midi, sans préciser l'heure, une alerte aurait lieu.

Tout-à-coup, à une heure, les clairons recevaient l'ordre de sonner au piquet d'incendie, et quelques minutes après, tout le monde, officiers en tête, a simulé l'attaque du feu sur la maison Bresnu et la grange à fourrage de M. Mainguet.

On a remarqué, à cette occasion, la nécessité d'avoir une grande échelle de sauvetage; il paraît qu'un groupe de citoyens dévoués est en train d'organiser une souscription pour doter notre subdivision de cet appareil si utile.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,

et la compagnie concessionnaire est reproduite à la suite de la loi.

Ce n'était pas plus difficile que cela, mais il fallait se décider.

Maintenant, il ne reste plus qu'à commencer les travaux et à les finir.

— Encore une erreur judiciaire, Rodot, ancien agent de la sûreté, l'assassin présumé de Marie Bigot et de Maria Jouin, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

**NOTATION de la JEUNESSE de FRANCE**

Nous publierons la semaine prochaine un extrait des statuts de la *Notation de la Jeunesse Française*. Nous pouvons cependant affirmer, dès maintenant, que de nombreuses familles nanterriennes se sont empressées de profiter des avantages de cette excellente institution.

Au nom de la Subdivision des Sapeurs-Pompiers de Nanterre,  
Mon cher Lamant,  
Je prends la parole au nom de tous les camarades, pour vous témoigner notre sympathie à l'occasion de votre anniversaire, il était de notre devoir de rendre cet honneur à notre plus ancien et dévoué instructeur. Car depuis de longues années vous avez toujours donné l'exemple du plus grand dévouement et de la plus entière abnégation.

Aussi, avec l'hommage que nous vous offrons, nous formons le vœu d'être toujours commandé par un chef tel que vous.

Levons donc notre verre à votre bonne santé, et à la prospérité de notre subdivision.

**LA NANTERRIENNE**

*La Nanterrienne*, société de gymnastique, de tir et d'exercices militaires, fondée en 1883.

La Société *La Nanterrienne* s'est réunie en assemblée générale annuelle le mercredi 23 mars 1898, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Bizot, président, avec l'ordre du jour suivant :

Appel nominal; Admissions, démissions; Lecture du procès-verbal du 7 avril 1897; Rapport annuel; Situation de caisse; Organisation du tir; Concours pour 1898; Propositions diverses; Renouvellement du Bureau.

La séance est ouverte à neuf heures et quart; trente-six membres sont présents. M. Bizot prononce une allocution.

Puis il charge le secrétaire, d'accord avec l'assemblée, d'adresser, au nom de la Société, une lettre de condoléances à la famille de M. Journéaud, son vice-président, récemment décédé.

Il fait ratifier par l'assemblée, l'admission de 22 membres honoraires, 6 membres actifs, 6 pupilles et la démission de 6 membres honoraires. M. Rancy, secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté à l'unanimité. M. Pique, moniteur-chef, lit ensuite son rapport annuel de la marche de la Société pendant l'année 1897, dont nous citons les principaux passages.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,

**LA NANTERRIENNE**

*La Nanterrienne*, société de gymnastique, de tir et d'exercices militaires, fondée en 1883.

La Société *La Nanterrienne* s'est réunie en assemblée générale annuelle le mercredi 23 mars 1898, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Bizot, président, avec l'ordre du jour suivant :

Appel nominal; Admissions, démissions; Lecture du procès-verbal du 7 avril 1897; Rapport annuel; Situation de caisse; Organisation du tir; Concours pour 1898; Propositions diverses; Renouvellement du Bureau.

La séance est ouverte à neuf heures et quart; trente-six membres sont présents. M. Bizot prononce une allocution.

Puis il charge le secrétaire, d'accord avec l'assemblée, d'adresser, au nom de la Société, une lettre de condoléances à la famille de M. Journéaud, son vice-président, récemment décédé.

Il fait ratifier par l'assemblée, l'admission de 22 membres honoraires, 6 membres actifs, 6 pupilles et la démission de 6 membres honoraires. M. Rancy, secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté à l'unanimité. M. Pique, moniteur-chef, lit ensuite son rapport annuel de la marche de la Société pendant l'année 1897, dont nous citons les principaux passages.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,

**LA NANTERRIENNE**

*La Nanterrienne*, société de gymnastique, de tir et d'exercices militaires, fondée en 1883.

La Société *La Nanterrienne* s'est réunie en assemblée générale annuelle le mercredi 23 mars 1898, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Bizot, président, avec l'ordre du jour suivant :

Appel nominal; Admissions, démissions; Lecture du procès-verbal du 7 avril 1897; Rapport annuel; Situation de caisse; Organisation du tir; Concours pour 1898; Propositions diverses; Renouvellement du Bureau.

La séance est ouverte à neuf heures et quart; trente-six membres sont présents. M. Bizot prononce une allocution.

Puis il charge le secrétaire, d'accord avec l'assemblée, d'adresser, au nom de la Société, une lettre de condoléances à la famille de M. Journéaud, son vice-président, récemment décédé.

Il fait ratifier par l'assemblée, l'admission de 22 membres honoraires, 6 membres actifs, 6 pupilles et la démission de 6 membres honoraires. M. Rancy, secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté à l'unanimité. M. Pique, moniteur-chef, lit ensuite son rapport annuel de la marche de la Société pendant l'année 1897, dont nous citons les principaux passages.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,

**LA NANTERRIENNE**

*La Nanterrienne*, société de gymnastique, de tir et d'exercices militaires, fondée en 1883.

La Société *La Nanterrienne* s'est réunie en assemblée générale annuelle le mercredi 23 mars 1898, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Bizot, président, avec l'ordre du jour suivant :

Appel nominal; Admissions, démissions; Lecture du procès-verbal du 7 avril 1897; Rapport annuel; Situation de caisse; Organisation du tir; Concours pour 1898; Propositions diverses; Renouvellement du Bureau.

La séance est ouverte à neuf heures et quart; trente-six membres sont présents. M. Bizot prononce une allocution.

Puis il charge le secrétaire, d'accord avec l'assemblée, d'adresser, au nom de la Société, une lettre de condoléances à la famille de M. Journéaud, son vice-président, récemment décédé.

Il fait ratifier par l'assemblée, l'admission de 22 membres honoraires, 6 membres actifs, 6 pupilles et la démission de 6 membres honoraires. M. Rancy, secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale qui est adopté à l'unanimité. M. Pique, moniteur-chef, lit ensuite son rapport annuel de la marche de la Société pendant l'année 1897, dont nous citons les principaux passages.

Messieurs et chers Camarades,

En essayant de vous présenter un rapport succinct sur les travaux de *La Nanterrienne* pendant l'année 1897, permettez-moi mes chers camarades, de constater une fois de plus, que le travail incessant de nos gymnastes, la bonne volonté qui les anime, et surtout la bonne concorde, ont été pour beaucoup dans les brillants succès qu'ils ont obtenus durant l'année qui vient de s'écouler.

C'est donc après une préparation qui a duré tout l'hiver, que vos dévoués camarades entraînés par un travail de longue haleine,



et dirigés à ce premier concours par notre excellent sous-chef, M. Fahy Eugène, se sont présentés le 2 mai à Bézu-Saint-Eloi (Eure), où les six délégués de la section d'appareils ont tous comme début, été récompensés à l'individu et ont remporté, au nom de la Société, une palme double en vermeil et une médaille, donnant ainsi un total de huit prix.

Le 19 juin suivant, la Nanterrienne était représentée au grand festival militaire de Saint-Germain-en-Laye par ses meilleurs travailleurs. Deux d'entre-eux M.M. Vincent et Etienne, demeurait champions de la course, et une médaille de vermeil commémorative de cette belle fête était remise en souvenir à la section de *La Nanterrienne*.

Les 23 mai et 20 juin, notre société prenait part au concours annuel de l'Association, assistait à la fête des Tuileries, honorée de la présence de M. Félix Faure, et a remporté 13 récompenses, 60 fr. de prix en espèces, 8 prix individuels dont le deuxième en division supérieure à notre dévoué sous-chef, Fahy Eugène.

Puis, presque sans interruption, *La Nanterrienne* se mettait en ligne au championnat olympique du Raincy, y obtenant 8 prix individuels, 45 fr. en espèces, et notamment le premier prix de corde lisse, gagné comme l'année précédente par notre même champion, Fahy Eugène.

Rueil, le 4 juillet, où nous avions le plaisir de recevoir comme récompense : un bronze d'art « la Baigneuse de Ruffier », deux palmes de vermeil et une médaille de vermeil.

Sèvres, concours national du 25 juillet où *La Nanterrienne* recevait les premières récompenses aux spéciaux. Couronne de vermeil, palme de vermeil grand module, le premier prix d'appareils consistant en un vase de Sèvres; une palme de vermeil à la course et cinq prix individuels. M.M. Fahy, Gastal, Houdich, Morillier, Vincent et Drouin.

Le 12 août, à Saint-Ouen, M. Fahy était classé deuxième au Championnat National et la section présente obtenait une palme à la course.

Argenteuil; Concours international du 5 septembre, cinquième prix dont deux individuels. (Palme de vermeil g. m.) et enfin Carrières-St-Denis dont le premier individuel à M. Fahy.

Malgré ces multiples sorties *La Nanterrienne* n'a pas manqué de prêter son concours à toutes les fêtes locales auxquelles elle a été convoquée, notamment elle a été très heureuse de prendre part à la retraite de la 72<sup>e</sup> section du Sou Quotidien, ainsi qu'à toutes celles qui ont été organisées au cours de l'année.

A ce sujet, j'ai également le plaisir de vous rappeler que le Comité des fêtes de la ville avait bien voulu faire appel à notre Société pour l'organisation d'un festival de gymnastique qui a eu lieu le 29 août dernier dans notre commune.

Nous nous sommes efforcés, dans cette circonstance, avec les moyens dont nous disposons, de donner satisfaction aux sympathiques amis qui avaient bien voulu nous confier cette tâche, et, encore une fois de plus nous avons été assez heureux d'apporter notre faible tribut dans les brillants résultats des belles fêtes organisées d'une façon si désintéressée par les membres toujours dévoués du Comité de la fête d'automne.

Comme toujours, dans de pareilles circonstances, *La Nanterrienne* n'a jamais fait défaut, essayant, en procédant ainsi, de mériter si possible, ou de justifier tout au moins, les sympathies qui ne lui ont par été ménagées depuis sa fondation.

Avant de terminer, Messieurs et chers Camarades, le compte-rendu soi-disant succinct de l'année 1897, permettez-moi, encore une fois, de vous redire que notre chère Société continue sa marche ascendante grâce à cette bonne concordance, à cette considération mutuelle qui ont toujours régné parmi nous et, j'ajouterais, grâce à ces dévouements qui jusqu'aujourd'hui ne nous ont jamais fait défaut.

J'adresserais donc en terminant, Messieurs et chers Camarades, tous mes remerciements à ceux qui s'intéressent à nous, à notre Municipalité et au Conseil municipal, au Conseil général de la Seine qui a bien voulu nous donner une nouvelle preuve de sa bienveillance en portant à 200 fr le montant de la subvention de *La Nanterrienne*, à nos dévoués et généreux membres honoraires, et surtout à notre excellent Comité que nous savons depuis si longtemps composé d'hommes dévoués à notre cause.

Pour ma part Messieurs, et chers Camarades, je conclurai en vous adressant un bien

faible témoignage de reconnaissance pour la sympathie dont vous n'avez cessé de m'environner, et, en terminant, cette fois, je vous dirai que plus qu'aucun, j'ai été à même de me rendre compte de ce que pourraient produire le bon cœur et la sincère amitié de mes Camarades de *La Nanterrienne*.

Ce rapport est chaleureusement applaudi, et M. Bizot renouvelle à M. Picque, au nom de la Société, les sympathies de tous et lui fait voter des remerciements pour l'admirable entraînement qu'il a su donner à la section de *La Nanterrienne* pendant l'année écoulée. (A suivre).

### CONCOURS DE TIR

Il est décidé qu'en conformité des précédents, « *La Nanterrienne* » organisera pour le dimanche 10 avril et suivants (le dimanche 3 étant réservé à la période de préparation) un concours de tir au fusil gras et une poule au fusil Lebel.

Le concours se fera comme habituellement au choix de la meilleure des séries de 5 balles.

En outre, la Société désirant intéresser et surtout répartir d'une façon plus étendue ses récompenses décide que tout tireur ayant obtenu dans ses séries additionnelles :

- 10 noirs ou 5 mouches ou visuels aura droit à une médaille de bronze.
- 30 noirs ou 15 mouches ou visuels aura droit à une médaille d'argent.
- 40 noirs ou 20 mouches ou visuels aura droit à une médaille d'argent.
- 60 noirs ou 30 mouches ou visuels aura droit à une médaille de vermeil.
- 100 noirs ou 60 mouches ou visuels aura droit à une coupe en argent.

Il est et demeure entendu que les membres honoraires de la Société ont droit à une série gratuite de 4 balles au fusil Lebel.

Les prix de séries sont ainsi arrêtés :

- Séries de concours : 5 balles au Lebel, 0 fr. 60 ; 5 balles au Gras, 0 fr. 50 ; 5 balles au pistolet, 0 fr. 50.
- Séries d'essai : 4 balles au Lebel, 0 fr. 40 ; 4 balles au Gras, 0 fr. 30 ; 4 balles à la carabine, 0 fr. 30 ; 4 balles au pistolet, 0 fr. 30.

### ÉTAT-CIVIL

**Naissances.** — Deslandes, Henri, rue de l'Eglise, 22; Denoual, Germaine, rue du Marché, 4; Fauché, Alfred, chemin du Moulin-Aillard.

**Publications.** — M. Hospital et Mlle Humblot, à Colombes; M. Lemoine et Mlle Edet, à Colombes; M. Poinot, à Nanterre et Mlle Bouthé, à la Souterraine; M. Potier, à Paris, et Mlle Aviet, à Nanterre; M. Grosperin, à Puteaux, et Mlle Gabin, à Nanterre; M. Delattre et Mlle Thomas, à Nanterre; M. Couste, à Paris, et Mlle Chennebaud, à Nanterre; M. Turbaud, à Paris et Mlle Chartrain, à Nanterre; M. Pouteau à Puteaux, et Mlle Fossey à Nanterre.

**Mariage.** — M. Maldent et Mlle Devuyt, à Nanterre.

**Décès.** — M. Briqué, 84 ans, rue du Sergent-Bobillot, 41; Denoual, Germaine, 3 jours, rue du Marché, 4; Houel, Louis, 2 ans, sente des Longs-Rais; Mme Vve Hamel, 67 ans, boul. de la Seine, 1.

### L'Exposition Coloniale

au plateau de la Défense

Le Trocadéro ayant été définitivement abandonné comme emplacement projeté pour l'installation de l'Exposition de 1900, l'on se demande : Où ira-t-on?

That is the question.

Installer-t-on l'exposition coloniale sur un autre point de Paris?

Certes, il vaudrait mieux rester à Paris et ne pas scinder l'Exposition. Mais les espaces suffisants manquent et si on veut faire grand, il faut de toute nécessité sortir de l'enceinte. Les endroits proposés jusqu'ici peuvent être éliminés.

A Versailles, c'est trop loin.

A Vincennes, tout ce qui a été fait jusqu'ici n'a pas réussi.

Bagatelle et Meudon ont le tort d'être peu pratiques à tous les points de vue.

Saint-Cloud est très joli, son parc et son château attireront sûrement beaucoup de monde. Mais l'Exposition universelle sera, par ce fait, scindée, seul inconvénient de St-Cloud.

L'Exposition des Colonies de 1900 sera, sans contredit, un des plus grands attraits de l'Exposition universelle. Il faut donc faire bien et ne pas faire voyager les visiteurs dans les quartiers excentriques de Paris.

Sortant des palais du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées, il ne faut pas faire traverser Belleville, Charonne, faubourg St-Antoine, etc., etc., car, alors, nos visiteurs seraient vite désillusionnés.

Nous conseillons donc à M. Paul Disière de vouloir bien nous accepter comme guide pour une petite promenade à faire.

Que ce monsieur se figure un instant être étranger à la capitale.

Ce monsieur acceptant, nous l'emmènerions avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe.

Le superbe panorama qui se déroulera sous ses yeux l'enchantera, et il manifestera le désir de continuer sa promenade, l'avenue de la Grande-Armée avec ses maisons princières, le Bois de Boulogne, l'avenue de Neuilly, dont le couronnement est le monument de la Défense, de chaque côté les sites de Suresnes, le Mont Valérien attireront sûrement son attention. Après cette promenade, M. Disière reviendra satisfait à ses bureaux, car il aura trouvé l'endroit où l'Exposition coloniale de 1900 pourra être installée. La Place de la Défense de Paris où sera son entrée principale, et l'immense plaine qui s'étend derrière elle est absolument libre de constructions.

Les réflexions suivantes de M. Etienne dans l'« Exposition des Colonies » sont des plus concluantes :

« Qui donc profitera du succès de l'Exposition coloniale placée à quelques kilomètres de Paris, si ce n'est Paris lui-même? Qui en aura le bénéfice moral et même le profit matériel si ce n'est Paris lui-même? »

Quel est le préjudice que peut subir la ville de Paris? Qu'on nous le dise et surtout que l'on veuille bien nous donner des arguments sérieux.

Il faut en prendre résolument son parti et ne plus nous dépenser en disputes stériles.

La France, après l'effort prodigieux qu'elle a fait depuis 20 ans pour constituer son immense empire colonial, a tout d'abord le pieux devoir d'honorer les héros qui l'ont conquis et qui sont morts ou debout; elle doit à ses enfants, à ses amis du dehors et aussi à ses adversaires, de prouver par les résultats acquis qu'elle est toujours digne de garder au fond de son cœur les longs espoirs et les grandes pensées; elle doit se convaincre de l'importance de l'œuvre accomplie, afin de se préparer à en retirer pour elle-même et pour ses fils qui sont là-bas et qui s'y rendent en grand nombre tous les profits matériels et moraux qui sont la récompense réservée aux nations braves, fières et résolues. »

M. Disière saura bien se rendre compte de la situation offerte par ce projet, qui sera la réussite complète de son exposition.

### S'ÉLOGE DU VIN

On fonde maintenant, à Paris, des « cafés de tempérance », où ne sont servis que des boissons non alcooliques.

Certains moralistes applaudissent, mais — et c'est assez naturel après tout — la *Revue Vinicole* proteste, elle dit notamment :

L'heureuse influence du vin aussi bien sur le moral que sur le physique est cependant incontestable; ses effets bienfaisants s'étendent sur les familles et sur les peuples même chez lesquels le vin développe la vivacité, la franchise, la générosité, le courage à un degré inconnu dans les pays voués à la pomme, au houblon, ou à l'eau claire. Mais allez donc lutter contre la mode! Il est plus sage d'essayer de l'avoir avec soi.

Aussi ne nous gênons pas pour montrer le ridicule de ceux qui par suite d'infirmes, d'inflammations prétextant à tort ou à raison, ne parviennent pas d'ici longtemps à persuader aux Français que la boisson à la cassonnade, à l'anis, ou à la mauve, avec quelque parfum et un peu de vinaigre, soit supérieure au vin de bon cru!

Une évolution, aussi énorme, aussi absurde du goût public ne se fait pas en quelques années; mais c'est déjà trop qu'on travaille à la rendre possible.

A cette occasion, la *Revue Vinicole* proteste contre l'enseignement antialcoolique qui est donné dans les écoles :

### MAISONS RECOMMANDÉES de Nanterre

**COMPTOIR IMMOBILIER, 82, place de la Gare.** Location, achat, vente de maisons et terrains, fonds de commerce. Prêts hypothécaires, Rentes viagères, Assurance-vie, etc.

**Le Directeur-Gérant E. HUBY.**

**Le Coiffeur Moderne, — E. GAUCHOIS, 82, Rue du Chemin-de-Fer.** — Grands salons de coiffure de la Gare, Chancelier des Éléphants. Parfumerie, postiches. — Prix modérés. — Salon et entrée spéciale pour les dames. (Voir annonce spéciale à la 4<sup>e</sup> page).

**Boulangerie Viennoise, — A. HEUDEBERT fils, 3, Rue du Chemin-de-Fer (près de l'Eglise).** — Pâtisseries, Pains bûtes sur commande. — On porte à domicile à toute heure. — Four libre tous les jours.

**DUIAT, quincaillerie, articles de ménage, 35, rue Saint-Germain.** — Cou cheries, articles de chauffage et de jardinage, outils de toutes sortes, etc. etc.

**A TILLE PLEURIE, Ernest Lemaire, restaurateur, à 10 minutes de la gare de Nanterre, en face le boulevard de la Seine, entre le pont de Chatou et le pont de Bezons.** — Spécialité de matelottes et fritures. — Bonne cave. — Jeux divers. — Chambres meublées, grand salon de société, piano. — Construction et réparation de canots, garage et garde de bateaux. — NOTA. — Appelez le passeur.

**An Robinson du Mont-Valérien.** — Maison BLUSSON (général) de vins, restaurant, 55, Route de Suresnes. — Cabinets particuliers. Chambres et Cabinets meublés, Jardins et Postquets, Balançoires et Jeux divers. — Écuries et Remises.

**A. BLUSSON, tâcheron de M. Rottenberg, fabricant de plâtre, au pied du Mont-Valérien.** — Plâtre cuit au bois. Fait tous les Travaux concernant le bâtiment et le Terrassement. Carreaux de plâtre, Plâtre, Chaux, Sable, Cailloux, Meulière, Gravais, etc., Chevaux de louage et renfort pour la côte du Fort.

**E. FINCK, 15, place de la Fête:** Entrepôt de parcs et jardins, Bouquets à la main, Corbeilles de tables, Couronnes, Gournitures d'appareils, Spécialité pour la taille des arbres, Fournitures de plantes en tous genres, Arbres fruitiers et d'agrément.

**N. BILLARD, ancien principal clerc de notaire, 7, rue de Beaujouis (Palais-Royal) PARIS.** Prêt sur hypothèques, Successions ouvertes, Nues propriétés ou usufruits; de Rentes sur l'Etat et autres valeurs; Achat de droits successifs, Créances, Nues-proprietés, Usufruits, Avants avant formalités, Administration et Vente d'immeubles; Règlement de successions et de toutes affaires de famille.

**Boucherie C. HOUPÉD, 7, route de Clébourg.** Viande de premier choix. — Un service spécial est organisé pour prendre et livrer les commandes à domicile. (Marché de Nanterre le jeudi et le dimanche).

**Café-Restaurant de la Gare, noces et banquets, M. BOUY, 87, rue du Chemin-de-Fer, bureau de tabac, deux billards.**

**BACHELET père, entrepreneur de maçonnerie, — 76, rue du Chemin-de-Fer.**

**Couverture et plomberie. — A. PORTIER, 4, place de la Fête, ci-devant 20, av. de Rueil.**

**HUDE fils, entrepreneur de menuiserie, 22, rue de l'Eglise, Maison fondée en 1842.**

**A la Botte Bouguignonno, — U. VIROT, cordonnier-boutier, 3, rue Saint-Germain.** — Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames Fillettes et Enfants, Articles de Strasbourg, Gaillardis et à la Clef.

**Vins et Spiritueux en Gros, — VIALLE et C<sup>ie</sup>, 3, Place de la Fête.** — Vins de toutes provenances en cercles et en bouteilles, etc.

**Spécialité d'huiles de toutes espèces, vinaigres et savons. — Maison MUFFAT, 31, rue du Chemin-de-Fer.** — Conserves alimentaires en tous genres. Spécialité de savon de Marseille.

**OORNU frères, entrepreneurs de peinture — 14, rue de l'Eglise.**

**Grand Chantier de Nanterre, — L. COSTES 22, rue du Chemin-de-Fer.** — Bois et Charbons Coke de gaz, Anthracite, Boulets, Cotrets, Charbon première qualité, Charbons pour Industrie. Le poids et la mesure sont garantis, le charrier est responsable. Toutes les marchandises sont de premières qualités et vendues à petit bénéfice. On fait une réduction pour les livraisons d'été.

**Menuiserie. — Hippolyte BRUYÈRE, 33, rue du Chemin-de-Fer.**

**Médecin-Vétérinaire, A. GARONI, 8, avenue Rochebide.** — Consultations de 2 heures à 3 heures.

**Menuiserie. — MELLEUX, entrepreneur 16, Rue Gambetta.**

**Entreprise de Transports et Bestiaux. — Louis DUPONT, 6, Rue Gambetta.** Sable et Cailloux, Location de Rails et de Wagonnets, Terre végétale, Fumier, etc., Mignonnette et gros Gravais.

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### VILLE de RUEIL (S.-&O)

### FÊTE DU PRINTEMPS

Organisée par les Commerçants du quartier de la Caserne

**DIMANCHE 10, LUNDI 11, DIMANCHES 17-24 AVRIL**

La fête sera annoncée par des salves d'artillerie

Pendant la durée de la Fête : Grands manèges de Chevaux de bois Balançoires, Vélocipèdes, Jeux de bateaux, Jeux et Attractions diverses, Musée (gare brésil), Grand Théâtre Populaire, Direction Lambert

Représentations tous les soirs

**BAL - CASINO - TIVOLI**  
Direction : LECOCQ  
Les jours de Fête, de 2 à 6 h. : Bal de Jour  
A 8 heures : BAL de NUIT  
Brillant Orchestre sous la direction de M. Walter  
Les taxes corvables sera de rigueur

Dimanche, 10 Avril, à 2 heures  
**CONCERT**  
Par l'Harmonie l'Étoile, sous la direction de M. Walter  
Le soir, grandes illuminations à giorno  
A 10 heures  
Embrasement général de la Fête  
Lundi, 11 Avril, à 3 heures  
**CONCERT**  
Par l'Harmonie les Enfants de Rueil, sous la direction de M. G. DELANGRE  
Continuation des illuminations  
Dimanche, 17 Avril à 2 heures  
Par l'Harmonie l'Étoile sous la Direction de M. Walter  
A 3 heures  
**MAT DE COGNAC**  
Pour les Jeunes Gens de la Ville, quantité de Lots de valeur  
On se fait inscrire chez M. Toulotte, r. des Petits-Champs

Dimanche 24 Avril  
**Enlèvement du ballon 'AURÉOLE'**  
Pendant le gonflement du ballon : **CONCERT**  
Par l'Harmonie les Enfants de Rueil  
Sous la Direction de M. G. DELANGRE  
De 2 à 3 heures  
**ENLEVEMENT DE BALLONS-PILOTES**  
De 3 à 3 heures 1/2  
**Lacher de Sujets grotesques**  
A 3 heures 1/2  
**APPAREILLAGE de la NACELLE**  
A 4 heures  
**Ascension du ballon 'Auréole'**  
Monté par M. G. Latruffe, Aéronaute accompagné d'un Amateur

### JEUNE HOMME

30 ans, inventeur médaillé, bonne instruction, très sérieux, sortant d'une administration de l'Etat, demande place dans bureau ou chez entrepreneur. (Pas exigeant). S'adresser au bureau du Journal.

**AVIS**  
Mme BINET, propriétaire, rue Paul-Bert, a des appartements à louer, depuis 400 fr.

**FABRIQUE D'ARTICLES OS ET IVOIRE**  
**Amédée BOURGEAT**  
7, Rue des Haudriettes, 7

Porte-Nitrate déposé de tous modèles. — Cigarettes à camphre — Anneaux de dentition os et ivoire. — Injecteurs et canules. — Flacons-corticide avec pinces. — Pinces en tous genres. — Crayons anti-migraines. — Flacons-alcals. — Compte-Gouttes.

Spécialité de SERINGUES PNEUMATIQUES en tous genres.

**ACCESSOIRES EN TOUS GENRES**  
A L'USAGE DE LA PHARMACIE ET DE LA CHIRURGIE  
Les Marchandises livrées sont payables à mon domicile au comptant et sans escompte

**VENTE EN GROS**

### GAGNEUX

### NÉGOCIANT - COMMISSIONNAIRE

22, Rue Custine. — PARIS

GRAINS ET GRAINES FOURRAGÈRES, MALT FRANÇAIS ET ÉTRANGERS, ORGES DE BRASSERIE ET DE MOUTURES DE TOUTES PROVENANCES

AVOINES NOIRE ET BLANCHE

Veale de Grains et Graines sélectionnés pour semences onto et achat au comptant

Représentant toutes transactions sur navires, en gare et magasins généraux

### G. A. BARON

Constructeur-Mécanicien  
Médaille d'Or — Paris 1895

TRAVAUX DE PRÉCISION  
Pièces de tours sur bois et sur tous métaux  
Travail à Façon

USINE A VAPEUR  
Installation, neuf et entretien d'usines en tous genres  
Bicyclettes et Tandems sur commande

Réparation de Machines en tous genres  
Ci-devant, 7, Rue du Chemin-de-Fer  
Transféré actuellement  
15, Rue Saint-Germain, 15  
NANTERRE (Seine)

### A LOUER

**GRAND REZ-DE-CHAUSSE**  
rue Saint-Denis, 6, NANTERRE

### M. M<sup>ME</sup> PERARDEL

**AGENCE DE Vente et Location de Maisons**  
29, Boulevard du Couchant

### A LOUER

**GRAND ABATTOIR**  
à droite en entrant

Auge posée garnie d'anneaux pour quatre chevaux ou vaches. — Grenier dessus. — S'adresser chez M. Louis BOUX, dit BASTA, rue du Chemin-de-Fer, 58.

### A LOUER

Boulevard de la Seine, 8  
à l'angle de la rue de Beçons

### A NANTERRE

et à deux minutes de la Gare  
VUE SPLENDIDE  
BEAUX PETITS  
APPARTEMENTS  
et logements

### EAU & GAZ



### Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les personnes qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Été », d'en faire la demande à

**MM. JULES JALUZOT & C<sup>ie</sup>, PARIS**  
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratuit et franco.

### AU GAGNE-PETIT

NOUVEAUTÉS  
ANCIENNE MAISON HENRION

### V<sup>ve</sup> MARCOLLO, Succ<sup>r</sup>

1, RUE CASTEL-MARLY, 1  
\* NANTERRE \*

**MADAME,**

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> Avril je suis acquéreur de la Maison HENRION, comme mon prédécesseur j'aurai l'avantage de vous offrir des Articles de première qualité à des prix extrêmement bon Marché.

### Réouverture le Dimanche 3 Avril

A cette occasion je solderais à VIL PRIX toutes les Marchandises ayant subi une dépréciation à l'inventaire.  
Celle vente extraordinaire comprendra toutes les Coupes et Coupes ainsi que tous les Articles défraichis ou démodés.

J'aurai également l'avantage de pouvoir vous offrir un Grand Choix de Nouveautés pour la Saison d'Été.

Solicitant l'honneur de votre bienveillante visite, je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

**V<sup>ve</sup> MARCOLLO.**